

Identification & Qualification d'Obligations et de Contrat

Par **Gweez**, le **04/10/2014** à **13:56**

Bonjour à tous,

Je suis censé réaliser un TD pour la semaine prochaine, or, je ne comprends pas comment je dois qualifier et identifier les contrats et obligations de ce texte, pouvez-vous m'aider?

Pierre-Yves travaillait toujours sérieusement pour l'entreprise « Bois'Art » qui l'a embauchée en 1995, pour la première fois en intérim, puis pour une période indéterminée. L'été 2014 n'a pas été de plus fructueux pour son patron, raison pour laquelle il a dû licencier deux de ses salariés, dont Pierre-Yves. Celui-ci a donc décidé de prendre un prêt à la consommation de 800 euros afin de se payer un voyage et se détendre un peu avant de reprendre ses recherches d'emploi.

Juste avant son départ, il a néanmoins constaté que son voisin a détérioré le vélo qu'il lui avait prêté. Il a demandé à Pierre, qui était par ailleurs son ami, de lui rembourser 150 euros. Stupéfait par le mauvais tour que prenaient les événements de sa vie, il a souscrit une assurance-vie auprès de la compagnie Dailly. Puis il a fait un tour dans un magasin touristique pour se procurer une canne... en espérant faire bonne pêche en Grèce, où il allait se rendre.

La Crète était d'une beauté époustouflante. Pierre-Yves y a loué une voiture afin de mieux visiter les environs. Il a décidé de s'arrêter pour acheter quelques souvenirs dans une petite boutique à côté d'une crique azur. Dans ce magasin typique, le vendeur proposait de réaliser des sculptures décoratives en bois d'olivier. Pierre-Yves n'a pas réfléchi longtemps : il en a commandé une pour lui, et deux autres pour des amis qui habitaient à Paris. – Quel dommage qu'ils ne puissent pas être là !- pensait-il en réalisant ses achats.

Amandine et Clément n'étaient effectivement pas en train de prendre de vacances... Ils ont commandé de travaux de peinture auprès d'un ouvrier qui a très mal rempli sa tâche. Le minuscule appartement qu'ils louaient au Quartier Latin nécessitait une remise à neuf. Pour pouvoir la réaliser, ils ont dû vendre la maisonnette de famille qu'ils avaient au bord d'un lac en Savoie. Après l'accident de la route de Clément, ils ont pourtant perçu un dédommagement de l'emprise d'alcool au moment des faits.

Par **marianne76**, le **06/10/2014** à **23:20**

Bonjour

Art 7 de la charte de ce forum

"7) Concernant les sujets de type devoir donné pour la fac. Nous ne sommes en aucun là pour faire le travail à votre place ! Dès lors, nous ne répondrons à vos questions que si vous montrez que vous avez un minimum travaillé. Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique de votre part avant d'envisager de vous conseiller. Vous mâcher complètement le travail ne serait pas un service à vous rendre de toute façon. "